



PRÉCONISATIONS DU CESER

La commission N°5 du CESER Génération numérique, Nouvelle Économie et Développement International a choisi de se pencher sur ceux qui sont concernés en Guadeloupe, quand on évoque la Génération numérique – qui désigne les personnes ayant grandi dans un environnement numérique. Ce sont des utilisateurs naturels et intensifs des nouvelles technologies (internet, ordinateurs, jeux vidéo, réseaux sociaux...). « *Les DN [Digital Natives] grandissent dans une société dont la culture a été transformée par les spécificités de la médiation instrumentale numérique. On ne s'informe plus, on ne s'exprime plus, on ne raisonne plus exactement de la même manière qu'auparavant et les technologies numériques y sont pour quelque chose. Notre image du monde, nos relations sociales ne s'élaborent plus tout à fait pareil.* »*

Les études démographiques s'intéressant spécifiquement aux Guadeloupéens manquent malheureusement. La commission N°5 a donc mandaté le cabinet MARAGNES, associé au Cabinet QualiStat, pour réaliser des études qualitatives et quantitatives sur le public des jeunes majeurs de 18 à 30 ans, appelé la Génération Z. Nous souhaitons dépasser les clichés (positifs et négatifs) qui reviennent souvent quand on évoque cette cible, pour nous interroger sur leur place dans la vie publique en Guadeloupe : la place qu'ils prennent et celles que les institutions leur laissent.

Novembre 2021 a été l'occasion de vives tensions sociales où cette génération était mobilisée soit sur des barrages ou sur les réseaux sociaux. Les modalités de ces blocages ainsi que la constitution de listes de doléances et de revendications propres à leur commune, leur territoire qu'ils ont renommé en « République » démontrait un intérêt certain pour leur pays, son organisation, une vision politique même si elle n'était pas assumée en tant que telle.

Ces événements et nos différentes expériences nous ont convaincus de la nécessité d'étudier ce sujet afin de porter des préconisations permettant d'envisager des politiques publiques de jeunesse répondant véritablement aux besoins qu'ils expriment. L'inclusion

des jeunes dans le débat public est une nécessité pour la cohésion sociale. Ce travail s'adresse aussi aux institutions ou encore aux associations relais jeunesse afin de leur permettre, via la concertation, de porter ou de soutenir des politiques publiques adaptées aux besoins et aux attentes, mais aussi et surtout à la vision de la génération Z sur tous les sujets.

Pour atteindre cet objectif, nous avons constitué un comité de pilotage avec les adultes relais, les centres sociaux, les services des collectivités majeures, de l'Etat et surtout des jeunes mobilisés dans des associations du territoire. Ce COPIL a donc permis la co-construction des travaux : le choix des thématiques et les modalités d'organisation du Forum Citoyen de la Jeunesse Guadeloupéenne du 12 octobre 2024.

À l'issue de ces travaux, le CESER rédige une série de préconisations visant à trouver les voies d'une politique de jeunesse comprise et entendue par les concernés. Un des enjeux est de susciter, de favoriser, de dynamiser l'engagement des jeunes au cœur de la Cité. Le CESE appelle à la poursuite de cette initiative de concertation avec les acteurs jeunesse engagés sur le territoire.

* Article blog | J.-F. Cerisier, professeur à l'université de Poitiers

Axe 1 | DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'un des premiers freins à la participation citoyenne des jeunes – soit aux consultations, soit en allant vers les institutions ou au sein des organismes –, c'est le sentiment de ne pas être suffisamment légitime pour participer. Lors du forum, certains ont ainsi expliqué leur non-passage à l'action : ils se sentent trop jeunes, ils ne pensent pas qu'ils seraient écoutés et, pour ceux qui ont été vers les institutions, ces dernières leur ont fait sentir parfois qu'ils étaient peu crédibles. Certains évoquent la nécessité d'être diplômés pour être pris au sérieux.

PRÉCONISATION 1: CRÉER ET DIFFUSER LARGEMENT UN GUIDE DU CITOYEN

Ce fascicule serait distribué à grande échelle aux étapes essentielles du parcours des jeunes (orientation, fin d'études). Ce document devrait rassembler toutes les informations utiles pour bien se repérer dans la vie publique, mais aussi conseiller, guider les jeunes dans l'exercice de leurs droits et devoirs de citoyens. Aujourd'hui, notre société demande à ceux qui sont le moins outillés de se retrouver dans un mille-feuille administratif assez opaque, de trouver parmi la multitude d'acteurs qui s'occupent de jeunesse, celui qui correspond à son parcours. Une gageure pour les moins insérés... Depuis peu, un guide « jeune et citoyen » est proposé par la Direction de l'Information Légale et Administrative* en France. Une version adaptée à la Guadeloupe offrant les contacts des institutions, les aides disponibles mais aussi des acteurs jeunesse (associations, foyers de vie, adultes relais,...) a été demandée par les jeunes participants au Forum Citoyen de la jeunesse. Ils ont évoqué leur manque de connaissance des rouages de la société, leurs droits civiques, les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

Ce document pourrait cultiver leur légitimité à agir et faciliter ainsi leur engagement en tant que citoyen dans la Cité.

* <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/presse/communiques/article/jeune-et-citoyen-le-guide-de-mes-premieres-demarches>

PRÉCONISATION 2: RAPPELER QUE LES JEUNES ADULTES SONT DES CITOYENS À PART ENTIÈRE.

Les participants du forum et du COPIL ont rappelé qu'ils devaient faire face à un certain nombre de clichés négatifs, à la non prise en compte de leur parole ou encore à l'instrumentalisation de leur présence, sans que leurs voix ne soient réellement prises en compte. La société toute entière doit changer son regard, sortir de l'infantilisation ambiante : les jeunes adultes sont des citoyens à part entière et convient de changer le regard porté sur eux. À titre d'exemple, notre archipel présente des taux élevés de crimes et de délits qui mettent souvent en cause les jeunes. Pourtant la majorité d'entre eux est insérée, travaille et cherche ardemment à porter sa contribution au développement de la Guadeloupe. Il convient de valoriser ces jeunes, de leur démontrer qu'ils sont importants en proposant à tous une image positive et en luttant contre les discriminations dont ils sont victimes. Une attention devrait être portée à la façon dont les collectivités organisent leur accueil et accompagnement à destination de ce public.

PRECONISATION 3 : VULGARISER L'ACTION PUBLIQUE

L'étude de QualiStat a démontré que plus de la moitié des personnes interrogées indiquent ne pas avoir confiance dans le personnel politique local ou français (opinions négatives : 77% pour le Gouvernement, 58% pour le Département, 59% pour le Conseil municipal, 53% pour la Région). Les participants au Forum Citoyen ont exprimé leur confiance dans la démocratie représentative, mais aussi, paradoxalement, une méfiance généralisée envers les élus. Ces éléments indiquent un rejet en bloc, sans distinction, mais ne s'appuyant pas sur des éléments factuels (un dossier ou une décision en particulier). Les participants ont indiqué la nécessité de créer une plateforme dédiée ou d'exploiter des outils de communication plus adaptés afin qu'ils puissent saisir les enjeux en présence plutôt que les querelles politiciennes. Ces contenus doivent leur permettre de saisir et de comprendre les politiques publiques, les gouvernances, l'impact des décisions prises et à prendre les modalités d'actions des collectivités et celles des citoyens.

Faire appel à des personnalités jeunes faisant déjà ce travail comme « Fanny Chocho », « Le Mwakast » ou des comptes d'information comme « Resca » fait partie de leurs préconisations.

AXE 2 | VALORISER D'AVANTAGE LES ACTIONS CITOYENNES RÉALISÉES PAR LES JEUNES

PRÉCONISATION 4 : CRÉER UNE CÉRÉMONIE SYMBOLIQUE

Les participants ont rappelé la nécessité de reconnaître et valoriser l'engagement citoyen des jeunes. Plusieurs de ceux qui sont engagés ont exprimé leur déception que leurs actions, leur engagement leur semblent vains, sans reconnaissance des collectivités. Cet évènement qui pourrait avoir lieu chaque année serait l'occasion de valoriser l'engagement pour le pays quel que soit le profil. Ce type d'évènement, par sa publicité, peut ancrer leurs actions dans les mémoires grâce à la reconnaissance du grand public.

Leur motivation sera assurément renforcée et cela pourra inspirer d'autres. Encourager les comportements positifs au sein de la société est nécessaire.

PRÉCONISATION 5 : PROPOSER UN APPEL À PROJETS POUR LES JEUNES

Un appel à projets pour le territoire, réservé aux jeunes (jusqu'à 30 ans), aurait de nombreux avantages pour la collectivité et pour les jeunes eux-mêmes : leur offrir une plateforme pour développer leur projet, exprimer leur créativité et leurs propositions d'animation, leur montrer l'intérêt qu'ils peuvent avoir pour la collectivité et la confiance qui leur est accordée pour faire. Ce projet pourrait leur permettre de valoriser leur potentiel, les encourager à s'engager et développer des compétences essentielles pour leur épanouissement personnel et professionnel. Les thématiques pourraient porter sur des projets durables à fort impact social ou environnemental, voire solidaire.

PRÉCONISATION 6 : CRÉER UNE PLATEFORME DÉDIÉE POUR LES JEUNES

La visibilité des actions des jeunes est nécessaire afin d'inspirer les nouvelles générations. La constitution d'une plateforme numérique dédiée bénéficiant d'une campagne de communication serait un outil nécessaire pour concentrer et condenser les informations et la mémoire des actions jeunesse. Depuis près de 20 ans, des initiatives multiples ont été menées en Guadeloupe, elles ont parfois permis d'améliorer les conditions de vie des générations actuelles, sans qu'on en trouve trace.

De plus, cette plateforme centraliserait les informations utiles aux jeunes de Guadeloupe, les appels à projets en cours mais aussi du contenu de vulgarisation politique leur offrant l'opportunité de mieux comprendre leur contexte, les enjeux et les marges de manœuvre.

La maintenance et l'alimentation de cette plateforme collaborative en ligne pourraient être confiées annuellement à une association jeunesse ou un acteur qui aurait pour mission de recenser et centraliser régulièrement les actions passées et en cours.

La réussite de cet outil tient à la collaboration entre les collectivités afin de proposer un seul point d'entrée à tous.

AXE 3 | INTÉGRER LES JEUNES À LA VIE POLITIQUE

PRECONISATION 7 : CONSULTER SYSTEMATIQUEMENT LES JEUNES EN AMONT DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.

La participation des jeunes est souvent négligée dans les processus décisionnels, lors des travaux sur les schémas stratégiques ou les projets de territoire. Porter une attention spécifique à leur présence est une démarche essentielle pour la collectivité. En effet, cela permettra de recueillir l'avis d'une partie de la population souvent sous-représentée, mais qui est concernée au premier chef par ces projets qui formateront ensuite leur quotidien. Leur participation pourra enrichir les décisions prises au niveau local avec des idées novatrices, des préoccupations actuelles et des perspectives futures. Leur donner l'occasion de participer à ce processus démocratique, c'est leur montrer qu'ils ont un rôle à jouer dans la construction de l'avenir de leur collectivité. Développer la culture de la responsabilité dès le plus jeune âge, c'est former une génération de citoyens qui participent à la vie de la Cité. De plus, ces échanges développent et renforcent les liens intergénérationnels, en offrant la possibilité d'échanger sur une perspective commune.

PRECONISATION 8 : CREER DES CONSEILS OU DES COMMISSIONS DE JEUNES DANS LES INSTITUTIONS LOCALES

Ces instances composées de jeunes engagés du territoire permettent de les inclure dans les processus de décisions des collectivités. Pour que ces instances constituent un intérêt pour le jeune public, ces commissions ne doivent pas être reléguées à des sujets connexes, mais, au contraire, participer pleinement à la construction de leur territoire. Les participants au Forum citoyen ont évoqué plusieurs fois, leur besoin de comprendre les enjeux, de pouvoir y participer et la possibilité de discuter avec les élus et responsables en charge de l'action publique.

Ces expériences permettent de donner aux jeunes de la reconnaissance et de la confiance en eux.

PRECONISATION 9 : S'APPUYER SUR LES ASSOCIATIONS DE TERRAIN POUR ASSURER LA COHESION SOCIALE

Afin d'assurer la participation des jeunes aux consultations qui les concernent ou sur tous les sujets qui concernent le territoire, le CESER préconise d'entretenir des relations étroites avec les associations qui constituent le premier maillon de la cohésion sociale : les clubs de sports, les associations culturelles, les acteurs relais de jeunesse : foyers de vie, Mission locale, centres sociaux etc. Ces derniers sont les premiers relais d'information à destination du jeune public qu'ils accompagnent. Il semble donc primordial de les concerter, de les convier en tant que personnes ressources aux concertations sur le territoire et aussi s'en faire le relais près de leur public.

Dans cette perspective, la pérennisation des financements des associations-relais doit être un sujet prioritaire. Une planification pluriannuelle assortie d'objectifs clairs permettrait de sécuriser et de soutenir leurs actions.

PRÉCONISATION 10 : LUTTER CONTRE L'ABSTENTION DES JEUNES

L'étude QualiStat a tenté d'expliquer le fort taux d'abstention des jeunes enregistré aux élections et mis en évidence dans d'autres études. L'INSEE indique ainsi qu' « *entre 18 et 29 ans, une électrice ou un électeur sur deux ne vote à aucun scrutin en Outre-mer. Deux électeurs sur cinq de 18 à 29 ans, n'ont participé à aucun des quatre scrutins de 2017* »*.

Les participants ont proposé que les jeunes soient plus incités à participer pleinement à la vie politique en instaurant une parité intergénérationnelle afin que les élus soient vraiment représentatifs de la population. Ils ont aussi évoqué la nécessité d'aller vers les jeunes, sur leurs lieux de socialisation, les plateformes qu'ils fréquentent en tout temps et pas seulement pour les élections.

Dans cette perspective, la pérennisation des financements des associations-relais doit être un sujet prioritaire.

* <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6658145>

AXE 4 | FAVORISER LES RENCONTRES

PRÉCONISATION 11: CRÉER UN GUICHET UNIQUE POUR LES JEUNES

La question du guichet unique est évoquée depuis longtemps (Conférence Permanente de la jeunesse 2014-2015). Le public jeune est très divers et fait face à de nombreuses contraintes. Pour certains publics, la difficulté d'identifier le bon interlocuteur ou la bonne institution en fonction du profil du demandeur ou de la problématique à traiter, constitue de fait un frein à l'insertion.

Ce guichet simplifierait radicalement les démarches et permettrait de centraliser l'accès aux services, informations et démarches pour les usagers, en particulier dans des contextes où il existe une multiplicité de processus ou d'interlocuteurs différents. Un lieu physique où tous savent qu'ils seront entendus puis redirigé en fonction de leur profil manque aujourd'hui.

Cette approche obligerait à une coopération entre les différents acteurs institutionnels et associatifs et permet une meilleure coordination entre les services tout en rationalisant l'action publique.

PRÉCONISATION 12 : PROPOSER DES ESPACES PHYSIQUES DE RENCONTRES (POUR LES JEUNES)

Contrairement aux idées reçues, la génération numérique a exprimé plusieurs fois et réaffirmé lors du Forum Citoyen, ses besoins de lieux de rencontre physique, que ce soit pour avoir des espaces d'échange avec les élus et les responsables politiques, des lieux de promenade ou des points d'informations conviviaux....

Le CESER préconise dans chaque commune de prévoir un lieu physique où les jeunes pourraient se rassembler. Ce lieu pourrait être animé par une association du territoire, ces dernières étant le premier maillon de la cohésion sociale. Il faudra assurer la communication pour faire connaître le lieu et en faire aussi un espace permettant aux jeunes de s'informer sur les dispositifs qui s'adressent à eux.

Le CESE préconise que les élus de proximité et des grandes collectivités jouent le jeu de la rencontre en organisant des événements propices où les jeunes pourront prendre la parole directement.

PRÉCONISATION 13: PROMOUVOIR L'ANCRAGE CARIBÉEN DE LA GUADELOUPE

Les études réalisées révèlent que les jeunes interrogés expriment le sentiment d'être pleinement caribéens. Pour autant, hormis les échanges en période de festivités, les relations avec nos voisins caribéens sont assez distendues. Le CESER préconise d'accompagner les velléités de coopération avec nos voisins caribéens afin que se nouent des solidarités pérennes.

Le CESER préconise aussi que la collectivité majeure puisse permettre à des jeunes de représenter la Guadeloupe dans l'institution caribéenne « Caribbean Youth Council » ou dans d'autres cercles regroupant les jeunes engagés de la Caraïbe.